ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE

CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi neuf juin, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Géraud COLLET, Maire.

Un exemplaire de la convocation du 11/05/2023 a été affiché à la mairie.

Date de convocation : 11/05/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres excusés : 0

Nombre de membres votants : 10

Présents: Messieurs Géraud COLLET, Georges LEMONNIER, Loïc BELLON, Grégory ROBERT.

Mesdames Cynthia DOMENECH, Yvette DEQUEN, Corinne HUAN, Delphine LIBERT,

Isabelle HERVÉ, Christine ROBERT.

Secrétaire de séance : Monsieur Georges LEMONNIER

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

I- Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 est approuvé à l'unanimité et signé des membres présents.

II- Groupement de commandes CIG pour assurance statutaire - (2023-20)

Le Maire informe le conseil municipal que le marché public de groupement de commandes du CIG pour l'assurance statutaire est arrivé à son terme et que le CIG sollicite les communes pour savoir si elles souhaitent intégrer le nouveau groupement de commandes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la proposition du CIG d'intégrer le nouveau contrat groupe d'assurance statutaire pour la période de 2023-2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'intégrer le contrat groupe d'assurance statutaire du CIG pour la période 2023-2026.

III- Antenne relais FREE

Le Maire informe le conseil municipal qu'après mails réguliers depuis des mois auprès de FREE pour connaître l'avancement du dossier, nous savons enfin que l'antenne relais est en service depuis la fin du mois d'avril dernier.

Comme il avait été convenu, une demande de nouvelle mesure d'ondes est lancée pour comparer avec la première avant l'installation de l'antenne.

IV- Travaux à prévoir dans le cadre du produit des amendes

Le Maire informe le conseil municipal de la réception du courrier du Département concernant le produit des amendes à percevoir. Il rappelle que cela constitue une subvention de 80% pour des travaux spécifiques de sécurité routière.

Il y a donc lieu de réfléchir aux actions à mener pour ainsi constituer le dossier de travaux et de demande de subvention.

V- Installation d'un distributeur de baguettes de pain

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi par un prestataire proposant l'installation sur la commune d'un distributeur de baguettes de pain.

Après discussion, le conseil municipal n'est pas favorable à ce projet.

VI- Tirage au sort du gagnant du concours bulletin municipal 2023

Le Maire rappelle le concours qui avait été proposé aux administrés sur le dernier bulletin municipal 2023 à savoir qu'il fallait deviner le nom d'une personne connue via un texte plein d'indices. La bonne réponse était Éric CHARDEN, chanteur à succès ayant habité MONDREVILLE.

Le conseil municipal félicite l'ensemble des participants qui ont trouvé la bonne réponse : *(par ordre de date de réception)* Christine HERMANN, Constance MAUDUIT, Sylvia MELKA, Christelle PHILIBERT, Catherine CARDINE-LEVY, Marie-Christine VALO-SARTORI, Réjane VALO, Fabrice LOMBART, Ghislaine DEJOUET, Martine BELLON et Elodie BREELLE.

Il est procédé à un tirage au sort à bulletin secret.

La gagnante est Catherine CARDINE-LEVY qui se verra attribuer un panier garni.

VII- Fête de la musique – 17 juin 2023

Le Maire informe le conseil municipal que le groupe de musiciens, les amateurs Mondrevillois, la directrice de l'école et Madame DOMENECH ont organisé conjointement la fête de la musique prévue samedi prochain 17 juin.

L'ASLM assurera la partie restauration et un coin bière sera tenu à l'écart par un membre du conseil municipal.

Le Maire informe qu'il a récupéré la pompe à bière et qu'il est allé chez METRO ROUEN acheter les fûts de bière que l'ASLM doit lui rembourser.

Reste à matérialiser l'entrée de la fête de la musique pour que le public sache où se tient cette festivité.

VIII- Foire à tout – 16 juillet 2023

Le Maire et Madame HUAN rendent compte au conseil municipal de la réunion générale d'organisation qui a eu lieu de samedi 3 septembre en présence de quatorze bénévoles qui participeront à l'organisation de cette festivité.

Les choses sont bien avancées dans la mise en place des rôles de chacun notamment la tenue de la buvette qui sera pilotée par Jacques BAZIRE.

Dans l'espoir de beau temps, les membres du conseil municipal sont invités à prévoir chacun un certain nombre de bouteilles d'eau congelées pour maintenir les boissons au frais dans les bacs.

IX- Les Yvelines font leur cinéma

Le Maire informe le conseil municipal de la venue des personnes du Département en charge de cet événement en repérage des lieux et pour acter les choses.

La séance à MONDREVILLE aura lieu de dimanche 3 septembre 2023, le premier choix du samedi 2 septembre ayant déjà été réservé par une autre commune.

S'agissant du choix du film, il y a lieu de faire très vite, car même principe, les films ne sont diffusés qu'une seule fois et un certain nombre sont déjà réservés, dont ceux qui ressortait du sondage fait auprès des membres du conseil municipal.

Le Maire invite toutes et tous à envoyer un mail en mairie ce week-end notifiant leur choix de sortes à ce que nous actions dès lundi le film choisi auprès du Département.

X- Questions diverses

1/ Budget

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu cette semaine le courrier de notification de la TAMO pour l'année 2023. A ce titre, la commune va percevoir la somme de 75 453 €.

Par ailleurs, sur ce même courrier est notifié à la commune l'octroi d'une subvention de 15 000 € pour les travaux à l'église dans le cadre du carnet d'entretien.

Ce dossier va donc être relancé pour que le programme de travaux 2023 soit réalisé.

2/ SICOREN

Monsieur LEMONNIER informe le conseil municipal que le nouveau bureau du SICOREN a œuvré pour résoudre les problèmes les plus urgents, notamment en matière de sécurité.

Cela a permis que le gymnase de BRÉVAL soit réouvert depuis le 22 mai dernier par arrêté du Maire de cette commune. Les collégiens et les associations ont donc retrouvé leur outil de pratique avant la fin de l'année scolaire.

Reste la problématique du mur d'escalade qui lui ne peut toujours pas être utilisé.

3/ Sortie des anciens mercredi 26 avril 2023

Le Maire rapporte au conseil municipal que la sortie des anciens organisée au chemin de fer de la Vallée de l'Eure a été une vraie réussite.

Trente neuf personnes étaient présentes et toutes n'ont fourni que des retours positifs tant sur le format de la sortie que sur la qualité du repas dans le wagon restaurant.

Un album photos souvenir leur a été adressé individuellement qui est consultable en mairie également.

La séance est levée à 20h30

Géraud COLLET	Georges LEMONNIER	Loïc BELLON
Grégory ROBERT	Yvette DEQUEN	Cynthia DOMENECH
Isabelle HERVE	Corinne HUAN	Delphine LIBERT
Christine ROBERT		